

La crise asiatique quatre ans après

Scott Roger

Voici bientôt quatre ans que la crise financière en Asie éclatait. Elle commençait par l'assaut porté aux monnaies régionales étroitement liées au dollar, avec le baht thaïlandais pour première victime au milieu de 1997. La perte de confiance se propageait aux autres marchés de capitaux et d'actifs de la région. Les taux de change chutaient en Thaïlande, en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et en Corée, tandis que les marchés régionaux des actions et des biens accusaient eux aussi des pertes considérables.

L'impact de la crise financière sur l'activité économique a été beaucoup plus rude qu'on ne s'y attendait, reflétant et exposant les faiblesses des institutions et des pratiques du secteur financier et des entreprises des pays en cause. La production dans les économies les plus touchées — Corée, RAS de Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, province chinoise de Taiwan et Thaïlande — a chuté de plus de 6 % en 1998. En même temps, la forte contraction de la demande intérieure a entraîné une baisse des importations et une amélioration rapide des soldes courants (voir graphique).

La reprise

Bien que l'activité économique et le climat des marchés financiers de la région aient donné des signes de ressaisissement à la fin de 1998, on ne s'attendait généralement pas à un rebond vigoureux compte tenu des problèmes auxquels les secteurs financiers et les entreprises restaient en proie. La reprise économique qui a suivi a néanmoins été remarquable. Dans les économies les plus touchées, le PIB réel a augmenté en moyenne de plus de 5 % en 1999 et de 6 1/2 % en l'an 2000. Un certain nombre de facteurs ont contribué à ce rebond :

- la forte croissance des exportations, sous l'effet de la dépréciation marquée des monnaies sur la compétitivité extérieure et de

l'essor de la demande mondiale d'équipements électroniques produits dans la région;

- le retour à une situation plus ordonnée sur les marchés financiers, en partie grâce à l'amélioration des soldes des transactions courantes et aux concours financiers extérieurs;
- les mesures budgétaires de relance de la demande intérieure;
- le redressement notable des marchés boursiers de la région, en particulier pour les valeurs de la technologie informatique et des communications.

Le rythme de la reprise a toutefois été très variable selon les pays. Depuis deux ans, la croissance du PIB réel de la Corée a été particulièrement impressionnante, de 10 % par an en moyenne, et la croissance moyenne a été rapide aussi à Singapour, en Malaisie, dans la RAS de Hong Kong et dans la province chinoise de Taiwan. En revanche, la reprise en Thaïlande, aux Philippines et en Indonésie a été moins robuste, avec des taux annuels de croissance du PIB inférieurs à 5 % en moyenne. Ces différences entre les taux de croissance s'expliquent de diverses façons, notamment les suivantes :

- La reprise a été la plus rapide dans les économies qui avaient un système financier sain avant la crise, comme la RAS de Hong Kong et Singapour, ou dans ceux qui ont le plus avancé dans la restructuration et la réforme du secteur financier et des entreprises à la suite de la crise — Malaisie et Corée en particulier.

- Singapour, la Malaisie, la province chinoise de Taiwan et la Corée sont dotées d'industries de produits électroniques relativement importantes, de sorte qu'elles ont bénéficié plus que d'autres pays de la région du boom mondial de l'électronique.

- Dans les économies retardataires, les incertitudes politiques ont contribué au retour plus lent et plus hésitant de la confiance.

Nouveaux défis

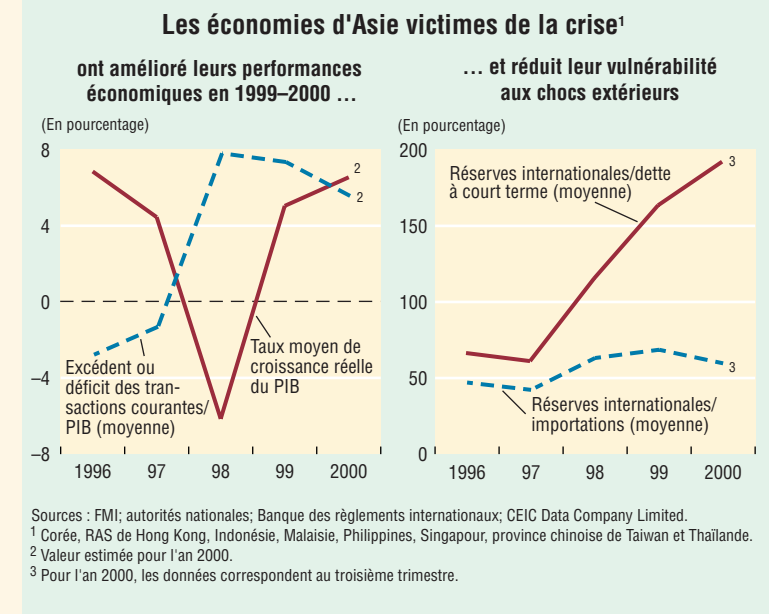
En l'an 2000, la situation économique extérieure a évolué dans un sens beaucoup moins favorable pour les économies asiatiques qu'en 1999. Étant donné que la plupart des économies de la région sont lourdement tributaires des importations de pétrole, la forte hausse des prix mondiaux de ce produit a eu des effets préjudiciables sur le taux de croissance et les balances commerciales. (L'Indonésie, la Malaisie et Brunéi sont exportateurs de pétrole, toutefois, et ont donc bénéficié de son enchérissement.) En outre, la cession massive d'actions du secteur de l'informatique et des communications depuis le début de l'an 2000 a entraîné des replis très marqués des bourses des valeurs de la région, annulant l'essentiel des gains réalisés en 1999. Les participants aux marchés financiers internationaux sont aussi devenus plus prudents, conduisant à un certain creusement des écarts entre les taux d'intérêt régionaux et ceux des États-Unis. Enfin, le récent ralentissement de l'économie des États-Unis a contribué à un tassement de la demande de composantes électroniques et des prix à la fin de l'an 2000, ce qui se traduit déjà par une baisse des exportations des pays d'Asie.

Le risque que ces évolutions puissent déclencher une nouvelle crise financière régionale est, semble-t-il, modeste. Ces dernières années, les pays d'Asie émergent ont sensiblement réduit leur dette extérieure à court terme et accru leurs réserves internationales (voir graphique). En outre, la plupart ont adopté des régimes de taux de change plus souples, qui les rendent moins sujets à des assauts spéculatifs. Néanmoins, l'environnement économique extérieur plus difficile et les dérapages de l'action publique dans certains pays ont déjà contribué à une révision à la baisse des projections de croissance de la région pour 2001.

Face à la dégradation des perspectives à court terme et du moral des marchés financiers internationaux, il est d'autant plus important d'accélérer la restructuration et les réformes des secteurs financiers et des entreprises. Il se pourrait d'ailleurs que le refroidissement des marchés à l'égard des pays de la région soit en grande partie imputable à la perception d'un relâchement des efforts de réforme.

Maintien de la participation du FMI

Au début de la crise, le FMI a été au cœur des efforts internationaux déployés pour la contenir, en fournissant un soutien financier substantiel à la Thaïlande, à l'Indonésie et à la Corée et en relançant son programme avec les Philippines. Avec le redressement de la région depuis deux ans et demi, le FMI a réduit son appui financier. Les programmes qu'il a appuyés en Corée, aux Philippines et en Thaïlande sont arrivés à leur terme, et ces pays remboursent leurs emprunts. Seule l'Indonésie est encore en train d'appliquer un programme appuyé par le FMI.



Le FMI reste néanmoins pleinement engagé dans la région. Dans le cadre du suivi postérieur aux programmes, il suit de près les développements en Corée, aux Philippines et en Thaïlande. Il maintient des bureaux de représentant résident dans ces pays et un bureau régional basé à Tokyo, et il a récemment ouvert un bureau dans la RAS de Hong Kong. Il sou-

tient par ailleurs activement des groupes de surveillance régionale comme le Manila Framework Group et poursuit son programme d'assistance technique et de formation dans les pays membres dans l'ensemble de la région.

Scott Roger est économiste principal au Département Asie et Pacifique du FMI.

Normes bancaires : nouvelle proposition du Comité de Bâle

Jan van der Vossen

Autrefois, les risques de crédit des banques étaient essentiellement associés aux prêts directs et aux financements «personnalisés». Il était alors relativement simple d'établir des normes de fonds propres pour ce type de risques. Depuis 1988, l'accord sur les fonds propres adopté par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire définit ces normes. À ce jour, plus de cent pays ont adopté les principes de Bâle. Les profonds changements qui ont marqué le paysage financier depuis 1988 ont nécessité une nouvelle approche. Le 16 janvier 2001, le Comité de Bâle a soumis pour avis, notamment au FMI, des propositions révisées concernant les normes de fonds propres. Ces propositions doivent être finalisées vers la fin de 2001.

Quand l'accord initial fut mis au point, on ne prévoyait pas le développement que connaîtraient les seconds marchés et les marchés de produits dérivés, sur lesquels les banques vendent leurs risques de crédit au lieu de les garder comme créances. En outre, les événements de ces dernières années ont mis en évidence les inconvénients d'une focalisation excessive du contrôle sur les critères de fonds propres. Avec le développement des produits dérivés, des marchés de capitaux internationaux et des opérations internes des groupes, il est devenu beaucoup plus difficile de surveiller les banques principalement sur la base de ces critères. Depuis 1988, le caractère prudentiel des ratios de fonds propres s'est érodé dans les pays à marchés de capitaux développés. Les

banques des pays touchés par les crises à la fin des années 90 faisaient état de fonds propres largement surestimés, surtout parce que leurs provisions pour créances douteuses étaient insuffisantes.

Les propositions actuelles, qui reposent sur trois «piliers», représentent un progrès majeur par rapport à l'accord de 1988. Le premier de ces piliers lie plus étroitement les normes de fonds propres au risque effectif. Le deuxième renforce le processus de surveillance, et le troisième vise à améliorer la diffusion d'informations et la discipline des marchés. Les deuxième et troisième piliers vont donc au-delà des règles de fonds propres, qui ne constituent qu'un élément d'un contrôle bancaire efficace.

Le premier pilier encourage une meilleure gestion des risques par

les banques. Il lie plus étroitement les normes de fonds propres au risque. Les banques peuvent choisir entre l'approche «classique», largement prescrite par l'autorité de contrôle, et une approche fondée sur la notation interne qui permet aux banques d'utiliser des éléments de leur propre système de gestion des risques. Le calcul des risques de crédit est une science encore jeune qui n'a pas fait ses preuves sur un cycle de crédit complet, et il faudra prêter une grande attention à la qualité des systèmes internes des banques. Le premier pilier modifie aussi les normes de fonds propres pour les crédits aux sociétés et permet une différenciation suivant la qualité du risque. Ainsi les banques peuvent être tenues de détenir jusqu'à 12 % de fonds propres pour les créances de qualité douteuse, tandis que, pour les créances de bonne qualité, le niveau requis peut être ramené de

8 % à 1,6 %. S'agissant de l'approche fondée sur la notation interne, les banques peuvent la moduler selon la sophistication de leur gestion du risque. Il est important de noter que la nouvelle proposition abandonne la distinction entre membres et non membres de l'OCDE pour lier la pondération des risques à la qualité plutôt qu'à l'appartenance à l'OCDE. La proposition reconnaît aussi les méthodes de dilution des risques de crédit.

Le deuxième pilier donne un plus grand rôle aux autorités de contrôle en ce qui concerne l'examen des systèmes de gestion des risques et de détermination des niveaux de fonds propres des banques. Les autorités devront donc se familiariser avec les méthodes modernes de gestion des risques.

Le troisième pilier renforce la discipline du marché et spécifie les informations à diffuser par les

banques, par exemple, des informations détaillées sur leurs risques, y compris les créances douteuses.

Ces changements pourraient faciliter la tâche du FMI en renforçant la stabilité du secteur financier. Dans l'intervalle, les pays devront investir des ressources considérables dans le personnel, la formation et la technologie de l'information, et les banquiers et autorités de contrôle devront s'adapter à la sophistication croissante des marchés.

Jan van der Vossen est chef adjoint de la Division de la réglementation et du contrôle des banques du Département de la monnaie et des changes du FMI.

Pour plus de détails, voir l'article de Cem Karacadag et Michael W. Taylor, «Vers une nouvelle norme bancaire mondiale : propositions du Comité de Bâle», Finances & Développement, décembre 2000.

Bilan du programme d'évaluation du secteur financier

Les crises financières récentes et leurs répercussions internationales ont montré qu'il importe que chaque pays dispose d'un système financier solide. Elles ont mis en évidence la nécessité d'identifier très tôt les risques et les facteurs de vulnérabilité afin d'éviter, si possible, le déclenchement de ces crises. Les banques et les autres institutions financières doivent réviser leurs méthodes d'évaluation et de gestion des risques, et les gouvernements améliorer le contrôle et la régulation du secteur financier pour faire face à la mondialisation de l'économie.

Si le FMI suit depuis quelque temps déjà l'état de santé des secteurs financiers dans sa mission de surveillance et de ses activités de prêt, il lui faut aujourd'hui approfondir et affiner son analyse. Il a donc lancé en mai 1999, avec la Banque mondiale, un Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) pour renforcer ce suivi dans le cadre de la surveillance bilatérale. Il s'agit d'aider les pays à résister aux crises et à leur propagation,

tout en encourageant la croissance via la consolidation et la diversification des systèmes financiers. La collaboration du FMI et de la Banque valorise ce programme en garantissant la cohérence des conseils et l'utilisation efficace des compétences des deux institutions. Des banques centrales et divers organismes de surveillance participent aussi au projet.

De création récente, le PESF continue de mettre au point ses instruments et techniques d'analyse. Des évaluations-pilotes ont été conduites dans 12 pays, et 24 autres sont en cours. Le Conseil d'administration du FMI en a examiné les résultats au printemps dernier, puis en décembre 2000. Sur la base des conclusions des missions organisées dans les 12 pays-pilotes, des travaux engagés dans la seconde vague de pays et des réactions des participants, il a donné de nouvelles directives en vue de la poursuite du programme. Un résumé de ce bilan peut être consulté, depuis février 2001, sur le site du FMI : www.imf.org.

En décembre, le Conseil d'administration a précisé que la finalité du programme est d'encourager les pays à corriger certaines carences et de répondre à leurs besoins de développement. Les administrateurs ont estimé que le FMI doit s'assurer que les évaluations du PESF sont prises en compte dans d'autres volets des programmes nationaux, et que chaque pays qui le demande reçoit effectivement une assistance technique ou d'autres formes de soutien. Ils ont encouragé le FMI à accélérer les travaux entrepris dans le cadre du PESF pour développer les instruments d'analyse, tels que les indicateurs macroprudentiels, les tests de tension et scénarios ainsi que l'évaluation des normes, codes et pratiques en vigueur dans le secteur financier. Après avoir souligné le lien qui unit la stabilité au développement des systèmes financiers, les administrateurs ont rappelé que le FMI a pour mission première de veiller à la stabilité systémique, tandis que la Banque mondiale doit avant tout favoriser le développement.

